

Liste d'inscription d'un club aux Randonnées de la Malmaison du 22 juin 2025

Par leur participation, les participants s'engagent à respecter le règlement de la randonnée (voir www.abeille-cyclotourisme.fr ou l'affichage)

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte qui atteste que le mineur est apte physiquement à faire le parcours choisi

Chaque participant atteste être en condition physique suffisante pour le parcours choisi (non licenciés : voir le règlement de la randonnée)

Montant des inscriptions : 5 € si licencié FFVélo (FFCT), sinon 8 €

Nom du club :		Ville du club :	
Fédération :		Inscriptions payées par le club ?	
Si inscriptions payées par club, mail ou nom du responsable :			

[illegible]